

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
FD/PSG/EM

**Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux**

Franconville, le 30 mai 2011

Cher(e) Collègue,

En application du décret n° 2011-530 du 17 mai 2011, les Conseils Municipaux sont convoqués **VENDREDI 17 JUIN 2011** afin de désigner leurs délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

Cette séance aura donc lieu vendredi 17 juin 2011, dans la salle du Conseil Municipal, à 20 heures.

NB : si le quorum n'était pas réuni pour la séance du vendredi 17 juin 2011 (arrêté préfectoral n° 201197 du 27 mai 2011), le Conseil municipal serait impérativement convoqué le mardi 21 juin 2011.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral n° 201197 du 27 mai 2011 fixant le nombre des délégués des conseils municipaux et des suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes du département du Val-d'Oise en vue de l'élection des sénateurs le 25 septembre 2011.

Je compte sur votre présence indispensable,

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

LE MAIRE
Parlementaire honoraire

FRANCIS DELATTRE